

SAS CORE-PREV

41 avenue Charles de Gaulle
17620 Saint-Agnant
Email: contact@core-prev.com
Tel: 09.86.87.82.00



DEVENIR RÉFÉRENT COVID DANS SON ENTREPRISE

En cette période d'épidémie du Covid-19, la mise en œuvre des mesures de prévention protégeant la santé des collaborateurs et de leur entourage est une priorité de l'entreprise. Ces mesures exigeantes bouleversent largement les habitudes des personnels. Il faut adopter de nouvelles façons de travailler, prendre de nouvelles habitudes, acquérir de nouveaux réflexes. Il est donc indispensable de mobiliser les moyens humains pour accompagner les équipes à réussir la mise en œuvre des mesures liées au Covid-19.

Durée: 2.00 heures (1.00 jours)

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Tous salariés de l'entreprise
- Référents Covid-19 désigné

Prérequis

- aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être capable de situer les obligations et responsabilités de son intervention
- Connaître et maîtriser les gestes barrières et les mesures de sécurité sanitaire
- Être capable de mettre en place des consignes générales d'ordre matériel dans son entreprise
- Être capable de mettre en place des consignes générales d'ordre organisationnel dans son entreprise
- Être capable de mettre en place une veille réglementaire afin de réaliser la mise à jour des consignes de sécurité

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Connaître les obligations et responsabilités de son intervention
 - Identifier les obligations générales de l'employeur
 - Délimiter les responsabilités de l'employeur
 - Situer les missions du référent COVID-19
- METTRE EN PLACE DES CONSIGNES GÉNÉRALES D'ORDRE SANITAIRE
 - Maîtriser des Gestes barrières incontournables pour autoriser l'activité
 - Appliquer les consignes générales pour le lavage des mains
 - Respecter le port des équipements de protection individuelles
 - Respecter les consignes de prêt du petit matériel de travail
- METTRE EN PLACE DES CONSIGNES GÉNÉRALES D'ORDRE MATÉRIEL
 - Limiter l'accès aux locaux du siège de l'entreprise
 - Mettre en place les consignes dans les locaux de votre entreprise (bureaux, dépôts et ateliers)
 - Mettre en place les consignes d'utilisation des véhicules et engins
 - Gérer des approvisionnements
- METTRE EN PLACE DES CONSIGNES GÉNÉRALES D'ORDRE ORGANISATIONNEL
 - Mettre en place une réflexion sur l'organisation
 - Savoir gérer vos salariés, apprentis et stagiaires
 - Informer et communiquer dans l'entreprise
 - Mettre à l'arrêt provisoirement un chantier
- Mettre en place une veille réglementaire afin de réaliser la mise à jour des consignes de sécurité

ORGANISATION

Formateur

Formateurs de terrain de haut niveau professionnel, doté d'un véritable sens de la pédagogie. Plus de 25 années d'expérience professionnelle dans les domaines de la formation de formateur.

Moyens pédagogiques et techniques

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Quiz
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Formulaire d'évaluation de la formation.